



MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE (60240)

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 MAI 2014**

Le dix neuf mai deux mille quatorze à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint Pierre, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Etaient présents : LE CHATTON Sylvain, CHAPELON Alexandre, CORNU Jérôme, DEREGNAUCOURT Laurent, LIGER Franck, MAHE Fabienne, VELLUET Benjamin, LEROY Jérôme, LE FEUR Chloé, LAROCHE Laurent, HOPKINS Stephen

Etaient absents excusés : DECIUS Raphaël pouvoir à LE CHATTON Sylvain, HRYNIUKA Angélique pouvoir à LIGER Franck, COURTOIS Janine pouvoir à HOPKINS Stephen, ENTZMANN Sarah pouvoir à CORNU Jérôme.

Mr LIGER Franck été nommé secrétaire.

oooooooooooo

La séance est ouverte à 20 h 15 sous la présidence de M. LE CHATTON Sylvain, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14/04/2014
2. Vote du Budget attribué aux associations (délibération)
3. Subvention ALSH 2014 du Centre Social Rural du Vexin-Thelle (délibération)
4. Renouvellement du contrat de travail de Mme DAIREAUX Laure (délibération)
5. Renouvellement des Commissions Communales des Impôts Directs
6. ADICO – désignation titulaire et suppléant (délibération)
7. Revalorisation de l'IRL – exercice 2014 (délibération)
8. Subvention le Baliste Club de Gisors (délibération)
9. Compte-rendu des travaux en commission
10. Présentation SE60 et possibilité de transfert éclairage public au SE60
11. Réflexion sur le stationnement Grande Rue
12. Permanence bureau de vote – élections européennes
13. Informations diverses

oooooooooooo

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14/04/2014

Le compte rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2014 est approuvé par l'ensemble des membres présents

M. DEREGNAUCOURT demande si le compte-rendu du Conseil Municipal peut être envoyé par mail.

M. LE CHATTON propose qu'un pré-conseil soit mis en place le lundi précédent le Conseil Municipal. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote du Budget attribué aux associations (délibération)

La délibération concernant le Budget attribué aux associations est adoptée à l'unanimité.

AALIA	300€	Foot de Chaumont / Vexin	135€
APE	100€	SPA Convention	145€
APEI	50€	Scout de France	45€
Amis de l'orgue	400€	Jardin familiaux	75€
Détente et loisir Boissy le bois	45€	Créason (fonctionnement)	350€
Comités des fêtes LSP	1500€	Créason (festival)	800€
Cie théâtre AL Dente	500€	Créason (entrée ado)	400€
Judo club Chaumont/ Vexin	75€	Association Moderne Jazz	30€

Secours Catholique Oise	100€	Le Baliste Club de Gisors	60 €
Les Rives du canal de Marquemont	3000€	CVTA	50 €
Centre Social Rural	5222€		

Subvention ALSH 2014 du Centre Social Rural du Vexin-Thelle (délibération)

La délibération concernant la subvention ALSH 2014 du Centre Social Rural du Vexin-Thelle est adoptée à l'unanimité pour la somme de 5222.00€. M. LIGER demande quelle serait le coût normal sans cette subvention. M. LE CHATTON se propose de se renseigner auprès du Centre Social.

Renouvellement du contrat de travail de Mme DAIREAUX Laure (délibération)

La délibération concernant le renouvellement du contrat de travail de Mme DAIREAUX Laure est adoptée à l'unanimité. M. LE CHATTON précise que se sera le dernier renouvellement possible. M. VELLUET se renseignera auprès de la Poste un rapport d'activité concernant l'agence postale de la commune. Le maintien d'un jour, le samedi matin est adopté à la majorité lors des vacances de Mme DAIREAUX du 27/06/2014 au 19/07/2014. Stephen HOPKINS se renseigne auprès de La Poste pour faire assurer une permanence.

Renouvellement des Commissions Communales des Impôts Directs

M. LE CHATTON explique la fonction de cette commission et sa composition. Le conseil municipal statue sur la désignation 12 titulaires et de 12 suppléants.

ADICO – désignation titulaire et suppléant (délibération)

La demande de subvention de 50€, est adoptée à la majorité absolue au CVTA (Chaumont Vexin-Thelle Athlétique)

La délibération concernant l'ADICO (Association pour le Développement Informatique pour les Collectivités de l'Oise) est adoptée à l'unanimité. M. HOPKINS Stephen est désigné titulaire et M. DEREIGNAUCOURT Laurent suppléant.

Revalorisation de l'IRL – exercice 2014 (délibération)

La délibération concernant la revalorisation de l'IRL (Indemnité Représentatif des Logements pour les instituteurs) – exercice 2014 est adoptée à l'unanimité au même indice que l'année dernière soit 1.20.

Subvention le Baliste Club de Gisors (délibération)

La délibération concernant la demande de subvention du Baliste Club de Gisors est adoptée à l'unanimité pour la somme de 60€ soit 15€ par adhérent habitant la commune.

Présentation SE60 et possibilité de transfert éclairage public au SE60

M. CORNU Jérôme fait une présentation du SE60 et son rôle sur un éventuel transfert de compétence pour l'éclairage public. L'aide que le SE60 apporterait sur une création ainsi que la gestion de la partie financière. Le conseil demande à M. CORNU de se renseigner auprès des communes qui ont transféré cette compétence pour avoir leur avis.

22h38, Mme LE FEUR quitte le conseil.

Réflexion sur le stationnement Grande Rue

M. LEROY explique la problématique sur le stationnement dans le village et plus particulièrement dans la Grande Rue pour le passage des engins agricoles. Une réflexion sur ce sujet sera faite lors de la prochaine commission voirie.

Permanence bureau de vote – élections européennes

M. LE CHATTON fait circuler une feuille pour que les membres du conseil puissent s'inscrire.

Informations diverses



Il est porté à l'attention des membres du conseil les informations suivantes :

Inauguration : 21 juin à 15h inauguration de la passerelle entre Liancourt Saint-Pierre et Fay les Etangs

Patrimoine : Suite à des vitraux cassés à l'église, des devis sont en cours pour les remplacer.

Environnement : Plaintes d'odeurs venant du centre d'enfouissement. M. LEROY propose de mettre en place un réseau d'observateurs afin de faire remonter l'information auprès du centre plus rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 23 h 35.

<p>Le Maire</p>  <p>Sylvain LE CHATTON</p>	<p>Le secrétaire de séance</p>  <p>Franck LIGER</p>
---	--